

Mon très honorable ami dit qu'il ne peut, dans le moment, adopter les conseils suggérés pour améliorer les choses. Partant du principe qu'il est de notre devoir de faire droit à ces réclamations, nous sommes tous d'accord pour reconnaître qu'elles doivent être réglées de la façon la plus avantageuse pour les Métis eux-mêmes, et à ce sujet, j'attire l'attention du premier ministre sur la recommandation de l'honorable député de Provencher (M. LaRivière), lequel parle de cette question avec une expérience plus directe que celle de la plupart d'entre nous. Je demande au très honorable ministre de considérer s'il ne serait pas mieux de substituer le paiement en argent aux "scrips" dont l'émission a été dans le passé plus avantageuse aux spéculateurs qu'à ceux auxquels nous voulons venir en aide.

Il en coûterait probablement moins au gouvernement de suivre ce conseil, mais dans tous les cas, si cela devait être plus avantageux pour les Métis, le gouvernement ferait bien de prendre la chose en considération. L'une des conditions de l'ancienne proposition était-elle que, dans le cas où ils prendraient des terres en échange pour le "scrip", ils n'auraient droit qu'à 160 acres ?

M. LARIVIERE : Les 160 acres n'affectent pas du tout les titres des Métis. Ceci est en faveur des "squatters", ou colons sur le terrain et ils ont droit à 160 acres. Il leur faudrait payer au gouvernement pour leur terrain excédant ces 160 acres. Cela n'a aucun rapport avec la question métisse que nous discutons maintenant.

Sir CHARLES TUPPER : J'allais dire que la valeur de 160 acres serait aujourd'hui plus considérable que lorsque le règlement a été fait.

Le PREMIER MINISTRE : Le règlement adopté stipulait, par exemple, que les Métis établis sur des lots riverains seraient traités comme des colons ordinaires. Ils devaient avoir droit aux terrains qu'ils occupaient jusqu'à concurrence de 160 acres. Mais, outre cela, une concession de 240 acres était faite aux enfants pour éteindre le titre des sauvages ou le droit du sol.

Sir CHARLES TUPPER : Il m'a semblé, vu que mon très honorable ami semblait inviter les députés de lui